

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2021
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 18^e jour de mai 2021, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M. Marc Tremblay, président;
M. Jimmy Meunier, vice-président;
M^{me} Janot Pagé Kroft;
M^{me} Chantale Nadeau;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette;
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;
M. Carl Bouchard;
M^{me} Audrey Piquette;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Guy Larouche;
M. André Desmarquis;
M^{me} Maryse Perron Chartier;
M^{me} Zoé Paradis;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absences :

M^{me} Chantale Simard, membre cadre sans droit de vote;
M^{me} Mireille Tremblay, membre parent;
M^{me} Manon Gobeil, membre de la communauté.

Invitée :

M^{me} Chantale Rivard, directrice du Service des ressources financières par intérim.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 13 mai 2021 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de M. Marc Tremblay, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

2. Mot de bienvenue

M. Marc Tremblay, président, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Flavie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M. Marc Tremblay, président, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Dossiers nécessitant une décision**6.1 Modification du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2021-2022**

ATTENDU l'adoption du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2021-2022 lors de la séance du conseil d'administration du 16 mars 2021 (CA-0102-03-21);

ATTENDU qu'une modification a dû être effectuée dans le calendrier scolaire suite à certaines adaptations apportées au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU que le bulletin pour la première étape de l'année scolaire 2021-2022 doit être transmis au plus tard le 28 janvier 2022;

ATTENDU qu'il y a donc lieu de déplacer les journées pédagogiques des 24 et 25 février au 27 et 28 janvier 2022;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion (CCG) en date du 11 mai 2021;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon en date du 12 mai 2021;

Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon – SELH (CSQ)

« *Aucun commentaire reçu.* »

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents en date du 17 mai 2021, et ce, en vertu de l'article 193, 7e alinéa de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les commentaires reçus du comité de parents;

Comité de parents

« *QUE le comité de parents accepte la modification apportée au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2021-2022.* »

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Guy Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la modification apportée au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2021-2022.

ADOPTÉ

CA-0143-05-21

6.2 Recommandations du comité de répartition des ressources concernant le Plan d'effectifs du service de garde et la répartition des mesures suivantes :

- **15313 – Soutien à l'ajout de classes spéciales;**
- **15082 – Ressources éducatives numériques;**
- **15083 – Récit;**
- **15084 – Formation continue sur l'usage pédagogique;**
- **15085 – Formation continue sur l'usage pédagogique/Programmation informatique;**
- **15086 – Soutenir le leadership pédagonumérique;**
- **15026 – Ajout d'enseignants spécialistes au préscolaire pour 2021-2022.**

ATTENDU l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les séances du comité de répartition des ressources tenues les 4 et 7 mai 2021;

ATTENDU le procès-verbal du comité de répartition des ressources qui fait état de toutes les recommandations concernant les mesures inscrites en titre;

ATTENDU la documentation déposée en appui des recommandations qui détaillent la répartition faite pour chaque établissement ou service concerné;

ATTENDU la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion du 11 mai 2021 et les commentaires reçus;

En conséquence,

CA-0144-05-21

il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les recommandations du comité de répartition des ressources mentionnées au procès-verbal daté du 4 et 7 mai 2021.

ADOPTÉ

6.3 Recommandations du comité de répartition des ressources concernant la répartition des mesures suivantes :

- **11020 – Maternelle 4 ans à temps plein;**
- **11043 et 11053 – Enfant recevant un enseignement à la maison – Enseignement primaire et secondaire;**
- **12070 – Formation continue du personnel (FGA);**
- **15011 – Réussite des élèves en milieu défavorisé – Agir autrement;**
- **15012 – Aide alimentaire;**
- **15014 – Programme de soutien aux apprentissages – Groupes d'études dirigées (secondaire);**
- **15015 – Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés;**
- **15024 – Aide aux parents;**
- **15025 – Seuil minimal de services pour les écoles;**
- **15027 – Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel);**
- **15028 – Activités parascolaires au secondaire;**
- **15029 – Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires;**
- **15031 – Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation;**
- **15103 – Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires;**
- **15104 – Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire;**
- **15153 – Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants;**
- **15160 – Regroupement « Activités éducatives innovantes en formation générale des adultes »;**
- **15182 – Programme « La culture à l'école »;**
- **15186 – Sorties scolaires en milieu culturel;**
- **15190 – Regroupement « Activités éducatives innovantes en formation professionnelle »;**
- **15200 – Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire;**
- **15230 – École accessible et inspirante;**
- **15312 – Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;**

- **15530 – Soutien en mathématique;**
- **15560 – Vitalité des petites communautés;**
- **30010 – Services de garde;**
- **15220 – Soutien au déploiement des contenus obligatoires :**
 - Volet 1 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en éducation à la sexualité;**
 - Volet 2 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle;**
- **15321 et 15374 – Libération des enseignants – Plans d'intervention;**
- **18014 – Allocation pour la MAO pour le soutien à la persévérance (Nouveau – Investissements).**

ATTENDU l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la séance du comité de répartition des ressources tenue le 12 mai 2021;

ATTENDU le procès-verbal du comité de répartition des ressources qui fait état de toutes les recommandations concernant les mesures inscrites en titre;

ATTENDU la documentation déposée en appui des recommandations qui détaillent la répartition faite pour chaque établissement ou service concerné;

ATTENDU la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion du 17 mai 2021 et les commentaires reçus;

En conséquence,

CA-0145-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les recommandations du comité de répartition des ressources mentionnées au procès-verbal daté du 12 mai 2021.

ADOPTÉ

7. Prochaine séance

La prochaine réunion régulière aura lieu le 29 juin 2021, à 18 h 30, par visioconférence.

8. Évaluation de la rencontre

Tel que convenu, le formulaire d'évaluation de la rencontre sera transmis, par courriel, aux membres du conseil d'administration.

9. Levée de la séance

CA-0146-05-21

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h.

ADOPTÉ

Le président,

La secrétaire générale,

Marc Tremblay

Annie Tremblay, avocate